

## Registre des délibérations - Délibération n° 02 : 06/07/2017

### APPEL À PROJETS FEADER POUR LES ANIMATIONS DES SITES NATURA 2000

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le six juillet, à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

#### ► Étaient présents

— Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cyril Juglaret

#### — Représentants des Communes :

- Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia

#### — Représentants des établissements publics :

- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
- Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
- Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

#### ► Avaient donné pouvoir :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Marc Martin-Teissere à Cyril Juglaret

Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, Bernard Bacchi à David Grzyb

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Roland Chassain

Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard

#### ► Étaient absents-excusés :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Bruno Genzana, Patricia Saez

Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoretti

Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel

Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb

Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

#### ► Le Conseil de Parc était représenté par 13 membres

#### ► Autres personnes présentes :

Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,

Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue

Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue

Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

| Nombre de membres |                         |         |
|-------------------|-------------------------|---------|
| En exercice       | Présents et représentés | Votants |
| 30                | 17                      | 17      |

| Nombre de voix |         |
|----------------|---------|
| En exercice    | Votants |
| 78             | 39      |

Date de convocation  
12/04/2017  
RV/SAY/CH - 198

REÇU EN PREFECTURE

Le 12/07/2017

Application agréée E-legalite.com

Délibération n° 02 : 06/07/2017

## APPEL À PROJETS FEADER POUR LES ANIMATIONS DES SITES NATURA 2000

### ⇒ Contexte général de l'animation de sites Natura 2000

Le Parc naturel régional de Camargue est structure animatrice de plusieurs sites Natura 2000, parmi lesquels :

| Nom site                      | Code site | Type périmètre | Date approbation document d'objectifs | Date de fin de la convention d'animation |
|-------------------------------|-----------|----------------|---------------------------------------|------------------------------------------|
| Rhône aval                    | FR9301590 | ZSC            | Septembre 2014                        | 31/01/2018                               |
| Petit Rhône                   | FR9101405 | ZSC            | Juillet 2016                          |                                          |
| Ile Vieille*                  | FR9312006 | ZPS            | Mai 2012                              |                                          |
| 3 marais**                    | FR9301596 | ZSC            | Septembre 2010                        | 13/09/2018                               |
|                               | FR9312001 | ZPS            |                                       |                                          |
| Camargue                      | FR9301592 | ZSC            | Novembre 2011                         | 30/04/18                                 |
|                               | FR9310019 | ZPS            |                                       |                                          |
| Bancs sableux de l'Espiguette | FR9102014 | ZSC            | Avril 2016                            | En attente de signature                  |
| 8 sites                       | TOTAL     | 5 ZSC<br>3 ZPS |                                       | -                                        |

\*Nom officiel : Marais de l'île Vieille et alentour (FR9312006).

\*\* Nom officiel : Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles (FR9301596) et marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)

La mission d'animation consiste à :

- Accompagner la contractualisation, par le biais des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc), des contrats NATURA 2000 et de la Charte NATURA 2000 ;
- La poursuite de la mise en œuvre des actions prévues par le Document d'objectifs (DOCOB) ;
- Organiser, animer, et rédiger le compte rendu des comités de pilotage (au minimum 1 fois par an) ;
- Transmettre le porter à connaissance auprès des maîtres d'ouvrage dans le cadre de l'évaluation des incidences ;
- Améliorer les connaissances naturalistes et poursuivre les suivis scientifiques ;
- Mettre à jour et/ou revoir éventuellement le DOCOB ;
- Mener des actions de communication, de sensibilisation et d'information ;
- Soutenir l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques.

⇒ Sites Natura 2000 « Rhône aval » et « Marais de l'île Vieille et alentours »

### • Contexte et objet

Le comité de pilotage du site Natura 2000 "Rhône Aval" (FR 9301590) qui s'est réuni le 31 mars 2014 a validé la candidature du Parc naturel régional de Camargue comme structure animatrice du site, et a validé l'élection de Gilles Dumas, Maire de Fourques, pour être Président du comité de pilotage. L'animation du document d'objectif a débuté officiellement le 01 septembre 2014 après signature de la convention entre l'État et le Parc.



REÇU EN PREFECTURE

Comité syndical du 06/07/2017\_Délibération n° 02 « Appels à projets FEADER pour les animations Natura 2000 » Page 12/07/2017

Application agréée E-legalite.com

013-2513 02295-2017 07 06-DEL\_02\_NATURA-DE

Le site Natura 2000 « Marais de l'île Vieille et alentours » (FR9312006), d'une superficie de 1 463 ha, est situé à l'extrémité nord du site Natura 2000 « Rhône aval ». Le Président du comité de pilotage est Monsieur Jean Lebègue adjoint à la mairie de la commune de Mondragon. La structure animatrice de ce site est le Parc naturel régional de Camargue par une convention en date de 2016.

Les discussions avec les services de l'État ont permis de valider le principe de financement d'un poste pour l'animation et la mise en œuvre des actions des DOCOB de ces deux sites Natura 2000 à hauteur de 0,8 ETP.

Il est donc proposé de reconduire l'animation du site pour une durée de 3 ans sur une période allant du 01 février 2018 au 31 janvier 2021.

- **Plan de financement pour la période 2018 - 2021**

Le prévisionnel technique défini pour cette mission équivaut à 128 519,00 € et sera réparti selon le plan de financement suivant :

| Dépenses                                       |                     | Recettes                                 |                     |
|------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------|---------------------|
| Prestations de service (études, communication) | 19 320,00 €         | État (47%, DREAL)<br>Europe (53% FEADER) | 60 403,93 €         |
| Dépenses de rémunération                       | 99 720,00 €         |                                          | 68 115,07 €         |
| Frais de déplacements                          | 9 479,00 €          |                                          |                     |
| <b>Totaux</b>                                  | <b>128 519,00 €</b> |                                          | <b>128 519,00 €</b> |

⇒ **Site Natura 2000 « Petit Rhône »**

- **Contexte et objet**

Le Document d'objectifs du site Natura 2000 « Petit Rhône » a été validé par le comité de pilotage du site en date du 27 avril 2015. Lors de cette même réunion, le Parc naturel régional de Camargue a été élu structure animatrice du site Natura 2000 et M. Gilles Dumas, en tant que Président du comité de pilotage local du site.

Les discussions avec les services de l'État ont permis de valider le principe de financement d'un poste pour l'animation et la mise en œuvre des actions du DOCOB à hauteur de 0,2 ETP pour une durée de 3 ans.

Il est donc proposé de reconduire l'animation du site pour une durée de 3 ans sur une période allant du 01 février 2018 au 31 janvier 2021.

- **Plan de financement pour la période 2018 - 2021**

Le prévisionnel technique défini pour cette mission équivaut à 27 500, 00 € et sera réparti selon le plan de financement suivant :

| Dépenses                 |                    | Recettes                                 |                    |
|--------------------------|--------------------|------------------------------------------|--------------------|
| Prestations de service   | 200,00 €           | État (47%, DREAL)<br>Europe (53% FEADER) | 12 925,00 €        |
| Dépenses de rémunération | 24 930,00 €        |                                          | 14 575,00 €        |
| Frais de déplacements    | 2 370,00           |                                          |                    |
| <b>Totaux</b>            | <b>27 500,00 €</b> |                                          | <b>27 500,00 €</b> |

Il est à noter que Célia Grillas assure l'animation des sites Natura 2000 « Rhône aval », « Petit Rhône » et « Marais de l'île Vieille et alentours » dans le cadre d'un poste à temps plein.

## ⇒ Site Natura 2000 « Camargue »

### • Contexte

Le comité de pilotage des sites Natura 2000 « Camargue » (SIC FR9301592 et ZPS FR9310019), réuni le 17 avril 2015 sous la présidence de David Grzyb, a désigné à l'unanimité le Parc naturel régional de Camargue comme structure animatrice du site. Depuis le comité de pilotage du 26 janvier 2017 la présidence a été confiée à Madame Isabelle Hénault, adjointe au maire des Saintes Maries de la Mer.

La deuxième convention d'animation entre le Parc et l'Etat se termine fin avril 2018.

Les discussions avec les services de l'État ont permis de valider le principe de financement d'un poste pour l'animation et la mise en œuvre des actions du DOCOB à hauteur de 1 ETP pour une durée de 3 ans. Une nouvelle convention d'animation sera proposée à la signature, entre le Parc et l'Etat, pour la période allant de mai 2018 à avril 2021.

Cette demande sera faite dans le cadre d'une réponse à l'appel à projet FEADER, proposé par la Région PACA.

### • Plan de financement pour la période 2018 - 2021

Afin de s'inscrire dans la continuité de la précédente convention, le plan de financement couvrira la période allant du 1er mai 2018 au 30 avril 2021.

Le prévisionnel technique défini pour cette mission est réparti selon le plan de financement suivant :

| Dépenses                                               |                     | Recettes            |                     |
|--------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Animation du site « Camargue »<br>(frais de personnel) | 133 134,51          |                     |                     |
| Frais réels (frais de déplacement)                     | 740,64              | État (47%, DREAL)   | 69 765,29 €         |
| Etudes                                                 | 12 000,00           | Europe (53% FEADER) | 78 671,49 €         |
| Location de véhicule                                   | 1 961,63            |                     |                     |
| Formations                                             | 600,00              |                     |                     |
| <b>Totaux</b>                                          | <b>148 436,78 €</b> |                     | <b>148 436,78 €</b> |

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

- Autorise le Président à solliciter les financements Natura 2000 pour les nouvelles périodes d'animation des différents sites Natura 2000 et à signer les conventions ;
- Autorise le Président à signer tous documents permettant la réalisation des opérations.



Mas du Pont de Rousty  
13200 ARLES  
Tél. 04 90 97 10 40  
Fax 04 90 97 12 07

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

H A S S

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le **12 JUIL. 2017**  
Et de l'affichage effectué le

**13 JUIL. 2017**

Le Président,  
Roland Chassain